



COMMUNICATION SUR LES PROGRES
2018

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



SOMMAIRE

Déclaration de soutien au Pacte Mondial des Nations Unies	2
Global Compact : 10 principes et 17 objectifs	3
Galapagos Group	4
Gouvernance de la RSE	5
Historique de la démarche	5
Feuilles de route et organisation RSE	5
Sensibilisation du personnel	7
Promotion de la RSE auprès des parties prenantes externes	8
Reconnaisances externes	9
Droits de l'Homme	10
S'engager dans des filières responsables	10
Proposer aux consommateurs des produits sains et sûrs	12
Participer à des projets de solidarité	14
Normes internationales du travail	15
Garantir des conditions de travail qui préservent la dignité des collaborateurs	15
Assurer la santé et sécurité des collaborateurs au travail	16
Environnement	18
Réduire l'empreinte carbone et énergie des produits	18
Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	20
Réduire et valoriser les déchets	21
Lutte contre la corruption	22
Sensibiliser les collaborateurs aux risques de corruption	22
Communiquer activement avec les partenaires commerciaux	23
Tableau d'indicateurs	24
Tableaux de concordance	29
Les 21 critères du Global Compact Advanced	29
Les objectifs de Développement Durable de l'ONU soutenus dans cette CoP	31

DECLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Galapagos est né de la conviction que la performance économique n'a de sens que si elle s'accompagne du respect des Hommes et de l'environnement. En 2003, notre Groupe adhère au Pacte Mondial des Nations Unies formalisant son soutien aux 10 principes relatifs au respect des droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement, à la lutte contre la corruption.

Cet engagement s'inscrit dans notre raison d'être qui est de proposer des produits de haute qualité, sains, fabriqués en France, dans le respect de savoir-faire traditionnels.

Cet engagement s'incarne dans les valeurs que nous portons depuis la création de notre Groupe en 1990. A ce titre, nous avons actualisé notre Charte Ethique et l'avons diffusée à l'ensemble de nos collaborateurs en 2018.

Cet engagement se traduit au quotidien, dans les ateliers de production et sur l'ensemble de nos sites, par des actions concrètes, sur des objectifs de long terme. Cette année, nous avons sensibilisé 100% de nos collaborateurs aux enjeux de RSE, évité 45.000 tonnes éq CO2 par l'optimisation de notre logistique, obtenu la certification ISO 50001 (management de l'énergie), accéléré le déploiement de notre politique d'approvisionnement responsable vis-à-vis de nos fournisseurs.

Cette Communication sur les Progrès, qui ambitionne le niveau GC-Advanced pour la deuxième année, présente les principales actions menées par Galapagos et ses filiales au cours de l'exercice 2018.

Forts de nos convictions et de nos réalisations, nous vous réaffirmons notre engagement et notre soutien aux dix principes du Pacte Mondial ainsi que notre détermination à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Christian TACQUARD

Président, Galapagos Group

GLOBAL COMPACT : 10 PRINCIPES ET 17 OBJECTIFS



DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



ANTI-CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



GALAPAGOS GROUP

GALAPAGOS GROUP est une société familiale, créée et dirigée depuis 1990 par Christian Tacquard, pour fédérer et gérer des activités agro-alimentaires. Le nom GALAPAGOS a été choisi en référence à l'archipel du Pacifique, célèbre pour sa diversité de faune et flore et le lieu où Darwin a émis sa théorie de l'évolution des espèces. L'ambition du Groupe est de proposer au marché français et à l'international, une gamme de produits alimentaires Premium, ancrés dans leur territoire, caractérisés par leur

qualité, et issus de savoir-faire traditionnels. Ses activités, labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant, se développent à travers deux pôles : la biscuiterie-chocolaterie et les pâtes et semoules.

Note : Les données de la société Le Pivert, entrée dans le Groupe Galapagos en janvier 2018 et représentant 9 % de son chiffre d'affaires, intégreront le périmètre de la Communication sur les Progrès du Pacte Mondial à partir de l'exercice 2019.

L'ENTREPRISE¹

140 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES



9

SITES DE FABRICATION



100 %

PRODUCTION FRANÇAISE



625

COLLABORATEURS



96 %

EN CDI



47 %

DE FEMMES



LES MARQUES



LES CERTIFICATIONS



¹ Périmètre hors filiale LE PIVERT

GOUVERNANCE DE LA RSE

Historique de la démarche



Feuilles de route et organisation RSE

La prise en compte des enjeux de développement durable se traduit depuis de longues années dans les stratégies et politiques de Galapagos. Loc Maria Biscuits et Alpina Savoie ont formalisé leurs feuilles de route RSE en 2016 afin de renforcer leur démarche et mieux répondre aux défis sociaux, environnementaux et sociétaux. Sous l'impulsion du Président de Galapagos et avec le soutien des Directeurs Généraux et Comités de Direction des filiales, des groupes de travail se sont constitués afin de définir des objectifs et indicateurs de performance RSE à horizon 2020. Ce travail a mobilisé plus de 50 collaborateurs de tous horizons. Conformément à la norme internationale ISO 26000, ceux-ci couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et s'articulent autour d'engagements phare :

1. S'inscrire dans des filières durables et responsables aux côtés des fournisseurs
2. Préserver l'intégrité des collaborateurs au travail et améliorer leur bien-être
3. Réduire l'empreinte environnementale des sites de production
4. Promouvoir un comportement éthique et lutter contre la corruption
5. Mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de la démarche RSE.

Par ses engagements, le Groupe participe, à son échelle, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en particulier sur les **cinq ODD suivants**² :



² Détail des cibles couvertes pages 31-32 dans ce document

Ces démarches sont aujourd'hui opérationnelles, pleinement associées à la stratégie des filiales et portées au plus haut niveau. Chez Loc Maria Biscuits, le nom de la démarche, « **Ensemble, Savourons Demain** », a été proposé et choisi par les collaborateurs. Alpina Savoie a intégré sa feuille de route RSE à son plan stratégique « **Des Racines et des Ailes** ».

Fin 2018, Loc Maria Biscuits a lancé une démarche d'**analyse de matérialité** avec la contribution de ses parties prenantes. L'objectif de ce premier exercice, qui sera finalisé en 2019, est d'identifier les enjeux clés de l'entreprise, à la fois pour les parties prenantes internes et externes, et d'évaluer la pertinence de la feuille de route RSE 2017-2020 « Ensemble, Savourons Demain ». En amont, une **cartographie des parties prenantes** a permis d'identifier les interlocuteurs avec lesquels interagir en priorité et à interroger dans le cadre de cette démarche. Les attentes ont été recueillies via un questionnaire en ligne, selon une liste de 20 enjeux couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la culture des matières premières à la consommation des produits par les utilisateurs finaux. Ces réponses ont été complétées par des entretiens qualitatifs menés par un consultant externe auprès de parties prenantes faisant partie de la sphère d'influence du Groupe. Au total, 20 parties prenantes externes auront été interrogées (consommateurs, clients, fournisseurs, pouvoirs publics, actionnaires) en plus des 80 parties prenantes internes. Les résultats de cette analyse de matérialité seront intégrés dès 2019 aux réflexions du Comité RSE pour la mise en œuvre de nouveaux plans d'actions.

Cookie Créations, ayant rejoint le Groupe Galapagos au cours de l'année 2017, partage cette même volonté de développement responsable. A ce titre, une **Politique Qualité, Sécurité et Sûreté alimentaire, Santé et Sécurité, Développement Durable** a été formalisée, et les engagements partagés auprès du personnel début 2018. Avec le souhait de renforcer la démarche RSE, la Direction Générale a entrepris un **diagnostic ISO 26000**. Cette évaluation externe a mis en évidence les engagements de

l'entreprise sur de nombreux sujets tels que la qualité des produits, l'approvisionnement local, le management des collaborateurs. Une accélération de la démarche est prévue pour l'année 2019 avec notamment l'animation et la mise en place d'un système de pilotage.

Au sein du Groupe, **l'ensemble des services et du personnel sont impliqués dans la mise en œuvre de la démarche RSE**, qui se veut créatrice de valeur et fédératrice. Aussi, chaque filiale a défini une organisation chargée de mettre en place, coordonner les actions et collecter les indicateurs :

Le **groupe de travail RSE** d'Alpina Savoie et le **Comité RSE** de Loc Maria Biscuits rassemblent des membres des Comités de Direction et des experts internes (RH, Achats, QHSE, Production, Logistique, Marketing, Commercial, ...). Ce maillage vise à inscrire la RSE au cœur de chaque métier et à garantir que les engagements pris se traduisent de manière opérationnelle. Tous les membres se réunissent une fois par trimestre afin d'effectuer un suivi des actions réalisées et en cours de réalisation, partager des bonnes pratiques, proposer de nouvelles pistes d'actions, contribuer à l'amélioration continue de la démarche.

Le déploiement des feuilles de route est piloté par les **Directions QHSE** des filiales, soutenues par un réseau d'animateurs présents sur tous les sites.

Les **Directeurs Généraux et Comités de Direction** définissent les orientations RSE, valident la stratégie et intègrent la RSE au pilotage de la performance globale.

La **Direction RH et RSE Groupe** pilote et accompagne les filiales et Directions dans la définition des programmes RSE.

Le **Conseil d'Administration** de Galapagos apprécie les risques RSE et procède à l'examen des démarches des filiales à travers notamment leur Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) intégrée au rapport de gestion annuel.

Sensibilisation du personnel

Déployer une démarche aboutie et source de performance globale suppose d'inscrire la RSE dans le quotidien de chacun. Pour cela, des actions de communication (affichage papier et digital, réunions, journal interne) et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux sont mises en place dans l'objectif de cibler 100% du personnel chaque année. Au cœur de ces initiatives réside la conviction du Groupe qu'il est essentiel de susciter une prise de conscience individuelle pour construire un engagement collectif à la hauteur des défis.

Semaine Européenne du Développement Durable

Pour la deuxième année consécutive, de multiples événements ont rythmé la SEDD 2018.

Parmi les temps forts chez Loc Maria Biscuits :

- Une présentation publique de l'**éco-pâturage**, mis en place pour l'entretien des espaces verts au siège social depuis 2017 ;
- Un **challenge solidaire** qui a permis de collecter près de 500 kg de jouets et livres, redistribués au Secours Populaire. Le site le plus généreux a pu choisir l'association qui a reçu un don de 1000 € de la part de l'entreprise ;
- Un **quizz environnement** ;
- Une **opération de reforestation** en partenariat avec la plateforme solidaire MY TREE. Au total, grâce à la mobilisation des collaborateurs et partenaires d'affaires, 500 arbres ont été plantés en 2018 dans des régions du monde durement touchées par la déforestation.

Le 28 mai a également marqué le coup d'envoi chez Alpina Savoie d'un **défi inter-services de réduction des consommations d'énergie**. Ce challenge, d'une durée de 12 mois, a ainsi fait évoluer la SEDD vers l'année du développement durable ! Il a aussi permis à l'ensemble des collaborateurs de se mobiliser en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.



Enfin, une opération sur le site de Cookie Créations avec **LE RELAIS** a permis de collecter **114 kg de vêtements**, remis à l'association pour une seconde vie (dons, vente d'occasion, recyclage).

Critères RSE dans la rémunération

La rémunération intervient également comme un levier de sensibilisation et d'implication du personnel dans la démarche RSE. Ainsi, les primes versées aux salariés d'Alpina Savoie au titre de l'**intéressement** intègrent des critères économiques, sociaux, et, depuis janvier 2018, environnementaux. Calculées sur la base des résultats atteints (ex : taux de déchets, taux d'économies d'énergie) et non des moyens mis

en œuvre, ces primes sont versées chaque trimestre à l'ensemble des collaborateurs.

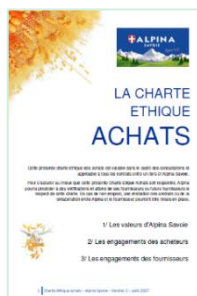
Cette action, vecteur de cohérence globale des actions de l'entreprise, s'inscrit pleinement dans la vision de la performance des dirigeants et traduit leur volonté de mobiliser et responsabiliser l'ensemble des équipes dans ce projet.

Promotion de la RSE auprès des parties prenantes externes

Face aux défis environnementaux / sociaux / sociétaux, le rôle de l'industrie agroalimentaire est d'accélérer la transition vers des modèles de production et de consommation durables. Cette responsabilité appelle notamment à renforcer le dialogue entre les différents maillons de la chaîne de valeur afin que les réponses, collectives, soient cohérentes et à la hauteur des enjeux. En 2018, Galapagos a accéléré la mise en place d'actions pour promouvoir et inscrire ses engagements au cœur des relations avec sa sphère d'influence.

Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur amont

Alpina Savoie a élaboré une **Charte Ethique Achats** qu'elle adresse, depuis fin 2017, dans le cadre de ses appels d'offres. Ce document formalise la volonté de l'entreprise de travailler avec des fournisseurs se conformant aux principes stipulés dans les textes internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail ou le Pacte Mondial des Nations Unies.



En 2018, Loc Maria Biscuits a mis à jour ses contrats d'achat pour y intégrer des **exigences RSE**. Celles-ci portent sur les thématiques suivantes : éthique des achats, droits de l'homme, équité sociale, pratiques

environnementales. 100% des fournisseurs de matières premières et d'emballages doivent les respecter. Par ailleurs, l'entreprise a développé un **questionnaire RSE** afin de sensibiliser les fournisseurs à la démarche de Loc Maria Biscuits et évaluer leur maturité RSE. Un score est attribué et intégré dans l'évaluation de performance de ces partenaires. Un premier bilan de ces actions sera réalisé en 2019, après une année de mise en place.

Cookie Créations soumet également un **questionnaire Développement Durable** à l'ensemble de ses fournisseurs de matières premières. Celui-ci a évolué en 2018 pour s'aligner avec la politique 2018 de « Qualité, Sécurité et Sûreté alimentaire, Santé et Sécurité, Développement Durable ». Les résultats viendront alimenter la démarche d'Achats Responsables de Cookie Créations.

Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur aval

Afin de partager et inscrire leur engagement RSE dans une dynamique collective, Loc Maria Biscuits et Alpina Savoie ont, chacune, diffusé au cours de l'année une **plaquette RSE** à destination de leurs parties prenantes, notamment clients, intermédiaires, agents. Le document, disponible en français et en anglais, présente les axes d'engagements et réalisations des filiales, ainsi qu'un extrait de la Charte Ethique Galapagos. Au-delà de la valorisation des actions mises en œuvre, le Groupe espère créer un effet

d'entraînement et encourager les différents acteurs de la chaîne à initier ou mener davantage d'initiatives durables et responsables.

La filiale Cookie Créations a, quant à elle, réalisé une **enquête de satisfaction** auprès de ses clients en 2018. Ceux-ci ont notamment été interrogés sur la démarche RSE de l'entreprise. Les attentes exprimées seront intégrées aux éléments du diagnostic RSE afin de nourrir la réflexion stratégique.

Reconnaisances externes

Créé par la Fédération des entreprises et des entrepreneurs de France (FEEF), le label « **Entrepreneurs + Engagés** » valorise les entrepreneurs responsables qui, à travers une démarche écocitoyenne, contribuent au développement de l'emploi en région et s'inscrivent dans un processus environnemental vertueux. Alpina Savoie s'est vu attribuer le label après un audit réalisé par **ECOCERT**, organisme de contrôle indépendant.



Le **prix de l'Usine alimentaire durable** a été remis le jeudi 6 décembre au Palais Brongniart à Paris devant un parterre de plus de 130 professionnels. Organisée par Process Alimentaire et le CFIA, cette huitième édition a récompensé Alpina Savoie pour sa démarche d'approvisionnement

en blé 100% local et sans résidu de pesticides, ainsi que ses résultats en matière de management environnemental.



A l'occasion de son édition 2018, le **Trophée LSA de la RSE et de la diversité**, catégorie PME, a été décerné à Alpina Savoie pour l'ensemble de sa démarche de responsabilité sociétale et pour sa nouvelle gamme Pâtes Filière Française : 100% locale, équitable et durable.



DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme est un principe fondamental que Galapagos et ses filiales s'attachent à mettre en œuvre sur toute la chaîne de valeur. En tant qu'industriels de l'agroalimentaire, les enjeux sont multiples : droit à l'alimentation bien sûr, mais aussi droit à un revenu décent, à la santé, à la dignité, à l'éducation pour tous.

Progrès 2018

62 tonnes de produits et 107.000 paquets de biscuits donnés à des associations caritatives

S'engager dans des filières responsables

Au sein de Galapagos, plus de 90% des achats de matières premières et d'emballages sont réalisés en France. Cette stratégie reflète la volonté du Groupe de soutenir l'agriculture et l'économie locale mais aussi d'opérer selon des standards sociaux élevés.

Si le modèle français a des atouts, il n'est pas la promesse d'une justice sociale, d'un partage équitable de la valeur, d'un revenu décent pour tous les acteurs, en particulier sur la chaîne amont. Les consultations menées dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation et la loi Agriculture et Alimentation promulguée le 1^{er} novembre 2018 l'ont souligné. En témoignent également les derniers chiffres, préoccupants, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) : 30% des agriculteurs français gagnent moins de 350 euros par mois et 20% seraient en déficit.

Devant ce constat, le Groupe s'est, très tôt, engagé en faveur de matières premières issues de filières durables et responsables. Une filière est un regroupement d'acteurs de la chaîne agroalimentaire (agriculteurs, négociants, transformateurs, voire distributeurs) qui s'engagent sur un cahier des charges strict en

contrepartie de prix et volumes dans la durée. En s'inscrivant dans des démarches de filières, Galapagos agit de manière concrète en faveur du **respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement** en assurant aux agriculteurs une rémunération juste, en leur apportant un cadre contractuel sécurisant et de la visibilité à long terme et en privilégiant des méthodes agricoles qui préservent leur santé.



Dès 1997, Alpina Savoie a créé la première **filière blé dur 100% France**, en partenariat avec 60 agriculteurs de la Drôme, du Gers et des Alpes de Haute-Provence. Développé pour répondre aux exigences de l'alimentation pour bébé, le cahier des charges repose sur l'absence de résidus de pesticide, d'OGM, de métaux lourds, ainsi que sur les principes de l'agriculture raisonnée, qui prend notamment en compte l'écosystème local, la maîtrise de l'irrigation, la gestion des sols et des déchets, l'utilisation réduite d'intrants chimiques.

Un vaste travail de réflexion et de consultation des partenaires agricoles, mené en 2016, a permis de renforcer les exigences et objectifs agro-environnementaux de la filière blé dur Alpina Savoie. Ce nouveau **cahier des charges en agriculture durable**, mis en œuvre pour la récolte 2017, a donné naissance à la première **gamme de pâtes filière française**, lancée en mars 2018.

Fort de 20 ans d'efforts et d'engagements, Alpina Savoie garantit avec cette nouvelle gamme :

- **Des produits sains**, garantis sans résidu de pesticide et métaux lourds
- **Une agriculture locale et durable**, avec la préservation des sols, des ressources naturelles et de la biodiversité
- **Des relations équitables avec les fournisseurs** auprès de qui l'entreprise s'engage sur la durée (3 ans) et sur un prix d'achat minimum. Ce prix est décorrélé des fluctuations des marchés et couvre les coûts de production afin d'apporter stabilité, visibilité et juste revenu aux producteurs. Grâce à une prime supplémentaire à la qualité, le prix d'achat est 30% supérieur au prix du marché.



Chez Loc Maria Biscuits aussi, les matières premières issues de filières responsables ont encore progressé en 2018. Le Groupe s'approvisionne depuis 2016 en produits de chocolat équitables, fabriqués à partir de **cacao certifié UTZ**. Cette certification vise à éliminer le travail des enfants dans les plantations de cacao, garantit de meilleures conditions de travail aux producteurs qui sont également formés à mettre en œuvre des méthodes agricoles respectueuses de l'environnement. En 2018, 77% du chocolat utilisé par le Groupe est issu de la filière UTZ.



Les ovoproduits s'inscrivent également dans la politique d'achats responsables de l'entreprise. Provenant jusqu'ici de Bretagne, au plus près des sites de fabrication, ils sont depuis le 1^{er} janvier 2018 100% issus de **poules élevées en plein air en Bretagne**.

Cookie Créations se fournit auprès de fournisseurs implantés dans la région Ile-de-France et départements limitrophes pour 100% de ses achats d'œufs, farine, sucre, beurre. Seul le chocolat vient de Belgique. L'entreprise s'approvisionne par ailleurs en matières grasses composées en partie d'huile de palme 100% certifiée **Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)** depuis plusieurs années. Toutefois, compte-tenu des impacts sociaux et environnementaux générés par la production d'huile de palme, une **démarche de suppression** de cet ingrédient a été engagée en 2018. Des essais et tests industriels ont d'ores et déjà été réalisés pour supprimer 100% de l'huile de palme des produits de la marque Colorado Cookie d'ici 2020.

Proposer aux consommateurs des produits sains et sûrs

Au-delà de défendre les droits humains des producteurs agricoles, ces démarches de filière soutiennent le droit à une alimentation saine. Elles assurent un approvisionnement en matières premières de qualité supérieure au bénéfice de la santé des consommateurs. Cette promesse est rendue possible grâce à des cahiers des charges exigeants et aux dispositifs de traçabilité et de contrôles qualité mis en place tout au long de la chaîne.

Ainsi, le programme pour le cacao UTZ exige que l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement soient audités et **certifiés selon la « Chaîne de Traçabilité UTZ »**. C'est le cas pour les sites Loc Maria Biscuits de Taden et Lanvallay (22) depuis 2016. Ce dispositif assure la traçabilité des produits depuis leur origine et garantit le respect des exigences tout au long de la filière.

La traçabilité alimentaire des produits « du champ à l'assiette » est également au cœur de la démarche filière blé dur Alpina Savoie qui concerne l'ensemble des produits de la marque. Dans ce cadre, des analyses sont effectuées par un organisme tiers sur **plus de 500 molécules**, de la culture au stockage du blé, pour s'assurer du respect du cahier des charges.

Par ailleurs, Alpina Savoie a construit sa filière blé dur bio il y a dix ans. Un mode de production biologique exige la non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'OGM, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique. Le processus de transformation est fondé sur l'utilisation d'ingrédients biologiques, l'emploi restreint d'additifs et d'auxiliaires de fabrication, la non-utilisation de traitements ionisants et le recours à des procédés respectueux de l'écosystème et

non polluants. 1^{er} acheteur de blé biologique français, Alpina Savoie s'est engagé à pérenniser cette filière avec le lancement en 2018 de la gamme « Bio de France ». En termes de pesticides, l'entreprise va bien au-delà des réglementations française et européenne relatives à l'agriculture biologique, qui autorisent l'utilisation de produits phytosanitaires de sources naturelles. Le cahier des charges blé biologique d'Alpina Savoie interdit le recours aux pesticides, qu'ils soient synthétiques ou naturels, afin de garantir un produit effectivement sain pour les consommateurs et la planète.

● Pour garantir la sécurité et la qualité des produits, tous les produits sont garantis sans OGM et les sites de fabrication du Groupe sont certifiés selon le référentiel International Featured Standards (IFS). Deux sites Loc Maria Biscuits et le site de Cookie Créations, qui produisent pour le marché britannique, sont également certifiés British Retail Consortium (BRC), ou selon les cahiers des charges développés par les clients qui effectuent eux-mêmes leurs audits. Ces certifications attestent de la mise en place d'un système de management de la qualité efficace qui intègre notamment des dispositifs de lutte contre les fraudes alimentaires et les actes de malveillance (food defense).

Participer à des projets de solidarité

Comme chaque année, Galapagos prend part au droit à l'alimentation pour tous, à la lutte contre la faim et la pauvreté à travers le **don de produits**. En 2018, le Groupe a renouvelé son soutien à des associations d'aide aux personnes en situation de précarité (Restos du Cœur, Secours Populaire, Banques Alimentaires, Croix Rouge française). Au total, 53 tonnes de pâtes et couscous (Alpina Savoie), 10 tonnes de biscuits (Cookie Créations) et 107.000 paquets de biscuits ont été distribués (Loc Maria Biscuits).



L'engagement de Galapagos en faveur des droits de l'homme se traduit également par son **soutien à la recherche médicale** :

- la Fondation Thierry Latran, seule fondation européenne dédiée exclusivement à la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot. En presque 10 ans d'existence, cette Fondation a notamment à son actif 67 publications de recherche issues directement des projets qu'elle a financés.

- Bretagne Atlantique Ambition, un fonds financé par des chefs d'entreprise qui encourage le mécénat au service de la recherche et de

l'innovation dans l'Ouest ; il soutient des projets de recherche particulièrement dans le domaine médical.

- le Fonds Nominôé, au sein du CHU de Rennes, qui finance des projets innovants à forte valeur ajoutée pour les patients et accélère ainsi le développement de nouvelles thérapeutiques très performantes. Utiles à de nombreuses pathologies (cancer, maladies dégénératives, maladies génétiques, ...), ces projets permettent au CHU de Rennes d'offrir l'excellence médicale et le confort à ses patients. Parmi ces projets, celui d'une « Biobanque » pour développer la médecine personnalisée ou encore « l'imagerie dernière génération » (TEP-IRM) pour un meilleur diagnostic du cancer et des maladies dégénératives.

- Donner son sang est un acte citoyen et solidaire qui permet de soigner 1 million de malades chaque année. Pour la journée mondiale des donateurs de sang, Loc Maria Biscuits s'est engagé auprès de **l'Établissement Français du Sang** dans sa deuxième édition de l'opération **#Missing Type**. Les lettres A, B et O, qui représentent les 3 lettres des groupes sanguins, ont été masquées des logos afin de sensibiliser au don du sang.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Galapagos regroupe un total de 625 salariés, dont 99,5 % bénéficient d'un contrat de travail français. Envers ses collaborateurs, le Groupe s'est constamment attaché à améliorer les conditions de travail depuis sa création en 1990. Cet engagement est inscrit dans les politiques RH, QHSE, RSE des filiales ainsi que dans la Charte Ethique du Groupe.



Progrès 2018

Mise à jour et diffusion de la Charte Ethique Galapagos auprès de **100% du personnel**

Création d'un **dispositif d'alerte**

Collaborateurs en CDI : **96% de l'effectif total** en 2018, soit +7.65 % par rapport à 2017

Garantir des conditions de travail qui préservent la dignité des collaborateurs

Les pratiques discriminatoires portent gravement atteinte aux personnes qui les subissent. Galapagos ne tolère aucune forme de discrimination qu'elle soit fondée sur le sexe, l'âge, la situation familiale, l'origine, le patronyme, l'apparence physique, la maladie, le handicap, les convictions religieuses, les opinions politiques, les activités syndicales ou les préférences sexuelles. Cet engagement est profondément ancré dans les valeurs et pratiques du Groupe, à travers notamment :

- Des accords signés sur l'égalité femme-homme
- La mention « *poste ouvert aux personnes handicapées* » figurant sur les offres d'emploi
- Le développement de partenariats avec des sous-traitants pour l'accueil et l'intégration de travailleurs handicapés
- L'accès à la formation pour tous
- Des actions de sensibilisation à la diversité et à la lutte contre les discriminations.

● A ce titre, Loc Maria Biscuits a mené plusieurs actions à l'occasion de la **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées** du 19 au 23 novembre 2018 :

- Participation au Forum pour l'emploi à Concarneau pour le recrutement de conducteurs de machine et techniciens de maintenance
- Partenariat avec Cap Emploi pour la visite du site de production de Lanvallay par des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Opération « 1 jour, 1 emploi en action » sur tous les sites et en association avec l'Agefiph, pour l'accueil de personnes en situation de handicap souhaitant découvrir un métier ou valider la pertinence de leur projet professionnel.

Cette initiative, qui fait suite à d'autres actions de sensibilisation au handicap depuis plusieurs

années, sera complétée par une démarche plus globale qui vise à ce que tous les sites emploient 6% de travailleurs handicapés. A ce jour, 4 sites Loc Maria Biscuits sur un total de 7 atteignent le seuil réglementaire défini par la législation française. Les sites déjà en conformité continueront de progresser. En janvier 2019, un diagnostic des sites par les consultants de l'Agefiph a été initié et se poursuivra jusqu'en mars. A l'issue de cette première phase, un plan d'actions et des objectifs seront formalisés sur des axes tels que la communication interne et la sensibilisation, le recrutement de personnes handicapées, l'accompagnement dans les parcours professionnels, le maintien dans l'emploi, le développement de partenariats avec le secteur protégé et adapté.

Le Groupe Galapagos a également renforcé la sensibilisation des entreprises de travail temporaire afin qu'elles favorisent l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce point fait partie des principaux critères d'évaluation des partenaires.

Issue d'un travail de co-construction initié par les filiales en 2017, la **Charte Ethique Galapagos**, diffusée depuis 2018, rappelle à ses collaborateurs **l'interdiction de harcèlement** moral et sexuel. Un **dispositif d'alerte** a été créé afin de recueillir des signalements de faits graves, notamment dans les domaines de la discrimination et du harcèlement. **100% des collaborateurs ont été sensibilisés** au cours de l'année 2018 à cette nouvelle procédure d'alerte, qui complète les voies traditionnelles (hiérarchie, instances représentatives du personnel).

En 2018, Galapagos a décidé d'étendre **l'enquête Qualité de Vie au Travail**, jusque-là menée au sein de la filiale Loc Maria Biscuits, à l'ensemble du périmètre du Groupe. En collaboration avec le cabinet Ayming, l'enquête, comportant 50 questions, a été réalisée début 2019 avec un taux de participation de 85%. Elle révèle que 81% des collaborateurs se sentent respectés dans l'entreprise et que **70% évaluent bonne ou très bonne leur Qualité de Vie au Travail**. Des groupes de travail vont être constitués au niveau du Groupe et des filiales pour répondre aux attentes des collaborateurs.

Assurer la santé et sécurité des collaborateurs au travail

Dans un secteur industriel où les risques relatifs à la santé et la sécurité des collaborateurs sont importants (troubles musculosquelettiques, chutes, coupures, accidents de la route, etc.), le Groupe investit chaque année dans la sécurité des machines, l'aménagement des lieux et des postes de travail, la sensibilisation et la formation du personnel. L'objectif est d'offrir les conditions de travail les plus sûres aux collaborateurs et d'empêcher la survenue d'accidents. L'enquête Qualité de Vie au Travail révèle, à ce titre, que 89% des collaborateurs estiment que la sécurité est une priorité dans l'entreprise.

La mise en place d'un **système de management de la santé et sécurité au travail** a été initiée en 2017 au sein du Groupe. Les sites (bureaux et production) ont ainsi procédé à un

diagnostic de leurs pratiques, à la définition d'objectifs et au déploiement d'une feuille de route, conformément aux référentiels utilisés, **ISO 45001 et MASE**. Malgré les investissements réalisés et les efforts de chacun, 59 accidents du travail sont à déplorer pour l'ensemble du Groupe, contre 53 l'année précédente. Les taux de gravité sont toutefois en recul pour deux des trois filiales du Groupe.

En 2018, Cookie Créations et Loc Maria Biscuits ont mis en place une démarche de **Visites Comportementales de Sécurité (VCS)**. Cet outil complète la palette d'actions de prévention déployées et vise à renforcer la culture sécurité. Ainsi, ces exercices d'observation, qui se fondent sur la bienveillance entre pairs, permettent aux collaborateurs de mieux identifier

les comportements ou situations dangereuses et partager les bonnes pratiques. Les indicateurs de performance liés à cette action seront étroitement suivis par la Direction.

Au cours de l'exercice 2018, Cookie Créations a également réalisé d'importants investissements pour améliorer l'**ergonomie des postes**, à hauteur de 64 K€. L'objectif est de poursuivre ces efforts avec 100 K€ prévus en 2019.

● Chez Loc Maria Biscuits, des actions supplémentaires ont été mises en place pour promouvoir la santé-sécurité au travail et accroître la sensibilisation des collaborateurs :

- La formalisation et la diffusion du document « **Les 10 règles d'or QSE et les 4 réflexes d'urgence** », socle commun à tous les sites de la démarche sécurité. Tous les managers des sites de production et du siège se doivent de respecter et de faire respecter l'application de ces principes de prévention. A cet effet, la signature d'un engagement formel a été déployée.
- Une vidéo de présentation de l'entreprise et ses 10 règles d'or QSE a été réalisée en 2018 pour le **personnel en contrat de travail temporaire**, à qui le support est diffusé avant la prise de poste.
- L'organisation d'**une semaine consacrée à la santé et sécurité au travail** avec notamment une intense campagne de communication (interne et externe) et d'affichage, une visite Sécurité du Comité de Direction Groupe,

ainsi qu'un challenge vidéo pour illustrer les 10 règles d'or QSE.

- La diffusion de **fiches REX** (retour d'expérience) qui permettent de partager au sein du Groupe sur les actions correctives mises en place à la suite des incidents dans le domaine QSE.
- L'envoi d'une **lettre QSE** bimestrielle pour la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs et le partage de bonnes pratiques.
- L'intégration d'un **questionnaire sécurité-ergonomie** développé par l'INRS (ED4450) dans les cahiers des charges lors de l'achat de machines neuves. Cet outil permet d'identifier et de prévenir des anomalies potentielles pouvant engendrer des accidents.
- La poursuite des **formations à la sécurité routière** pour les commerciaux.

Parallèlement, le Groupe propose des actions plus spécifiquement tournées vers les personnels de bureaux (siège et sites) avec notamment des séances de préparation physique et des conseils en nutrition personnalisés avec un **coach sportif** depuis 2018.

● Le 15 janvier 2018, Alpina Savoie a signé la **Charte Nationale de Prévention sur la Sécurité Routière**. Cet engagement s'est notamment concrétisé en 2018 par l'organisation d'un séminaire sur cette thématique pour l'équipe commerciale qui a été l'occasion de former 95% des collaborateurs.

ENVIRONNEMENT

La prise en compte et la réduction de ses impacts environnementaux est, bien plus qu'un levier de performance, une condition indispensable pour assurer la pérennité des activités de Galapagos.

En effet, la multiplication des événements climatiques extrêmes ces dernières années tels que vagues de chaleur ou de froid, fortes précipitations ou sécheresses, a eu de graves conséquences sur les rendements agricoles, notamment le blé, le cacao, le beurre, matières premières stratégiques pour le Groupe.

Cette responsabilité environnementale se traduit par la sélection de matières premières issues de filières durables (cf Chapitre sur les Droits de l'homme) et la réduction des impacts carbone, énergie, eau, déchets sur l'ensemble des sites. A ce titre, les filiales déploient un **système de**

Progrès 2018

Certification **ISO 50001** du site de Pont-Aven

Consommation d'énergie : - **8.50 %**

Valorisation des déchets : **80%**

management environnemental selon les référentiels **ISO 14001** (Loc Maria Biscuits) et **MASE** (Alpina Savoie) depuis 2017. Dans ce cadre, **100% des collaborateurs sont sensibilisés** chaque année. La certification des premiers sites, initialement prévue fin 2018, a été reportée en 2019.

Réduire l'empreinte carbone et énergie des produits

Le Groupe s'est fixé des objectifs depuis plusieurs années pour lutter contre le dérèglement climatique à travers notamment une meilleure gestion de l'énergie.

Le réseau de chauffage urbain de Chambéry alimente depuis 2005 le site d'Alpina Savoie en **énergie vapeur** issue de l'incinération d'ordures ménagères et de la biomasse. Cette source d'énergie couvre 80% des besoins énergétiques du site.

Depuis 2013, Alpina Savoie s'est par ailleurs fixé un **objectif de réduction de ses consommations d'énergie de 3 % par an** à travers un ratio en kWh par tonne produite. Bien que la consommation

totale d'énergie ait baissé de 9,48 % en 2018, l'objectif par tonne produite n'a pu être atteint, avec une baisse de 0,96%. L'objectif de réduction de -3% reste toutefois maintenu pour 2019. Un investissement de 130 K€ a en effet été réalisé au 2nd semestre 2018 pour permettre de récupérer la chaleur fatale (énergie résiduelle issue des procédés industriels) pour chauffer les eaux de process.

Sur ce même thème, Cookie Créations a réalisé, il y a plusieurs années, des investissements pour **convertir la chaleur issue des compresseurs en énergie** pour chauffer l'eau utilisée pour le nettoyage des équipements.



Faisant suite à un audit énergétique réalisé en 2017 et le déploiement d'un système de management de l'énergie, Loc Maria Biscuits a obtenu la **certification ISO 50001** pour son site de Pont-Aven en octobre 2018.

La démarche a permis de réduire la consommation de gaz de 8 % en un an. Cette étape importante récompense l'engagement et l'appropriation de la politique d'efficacité énergétique par la Direction ainsi que la mobilisation de toutes les équipes. Lors de la démarche de construction du système énergétique, l'ensemble des collaborateurs de l'usine ont été sensibilisés aux enjeux énergétiques. Dans le cadre du processus d'amélioration continue, des temps d'échanges et de réflexions ont été menés afin d'aboutir à des idées d'actions quotidiennes et pertinentes sur la réduction des consommations énergétiques. Au total, 70 idées ont été discutées. La réflexion d'étude énergétique sera déployée progressivement sur l'ensemble des sites au cours de la période 2019 -2020.

Au global, Loc Maria Biscuits a réduit sa consommation d'énergie de 1.05% KWh par tonne produite sur l'année 2018 et de 2.95 % sur 3 ans. La filiale a également progressé en matière d'**énergies renouvelables** avec 50% des achats d'électricité provenant de sources durables (contre 21% en 2017) et 111% de la consommation électrique du siège produite par les 278 panneaux photovoltaïques d'une surface totale de 458m² installés fin 2017 sur le site.



Une **analyse de cycle de vie** a été réalisée sur l'étui de Crozets Nature, le produit phare de la marque Alpina Savoie. L'ensemble des impacts environnementaux, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au tri des déchets chez le consommateur final, ont été pris en compte : taux de recyclage, contribution à l'effet de serre, consommation de ressources non renouvelables, acidification atmosphérique, consommation d'eau, eutrophisation des eaux douces et des eaux marines.

Les résultats n'ont pas mis en évidence de différence notable en termes d'impact environnemental entre un étui carton et un sachet plastique. Toutefois, l'étui carton a été retenu du fait de la recyclabilité du matériau.

Dans une approche d'éco-conception, d'autres références Alpina Savoie ont été analysées à travers l'outil BEE de CITEO.

Une démarche volontaire d'analyse de cycle de vie sera également mise en place en 2019 par Cookie Créations afin de valoriser sa politique d'achats locaux.

Des progrès sont également notables en termes de transports : grâce à la construction d'un nouvel entrepôt sur son site, Alpina Savoie a pu **éviter 42 000 km parcourus en camion soit 45 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre** en 2018.

Enfin, une **expérimentation du rail/route** comme alternative durable a été conduite chez Alpina Savoie pour les marchés export. Les résultats de ce projet se sont révélés positifs, tant du point de vue environnemental qu'économique, et des réflexions sont en cours pour étendre la démarche. Loc Maria Biscuits étudie actuellement la possibilité de recourir au ferroutage pour le site de Besançon.

Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Dans un contexte où la perte de biodiversité est l'un des principaux défis de l'industrie agroalimentaire, le Groupe Galapagos agit en faveur de la protection des ressources naturelles (eau, sol), via ses filières d'approvisionnement, mais aussi par des modes de production et de consommation respectueux de l'environnement.

Toutes les filiales de Galapagos sont engagées à s'approvisionner en **matières premières agricoles issues de filières durables** dont les cahiers des charges intègrent des exigences relatives à la biodiversité : blé dur (filière Alpina Savoie), blé dur AB, cacao UTZ, œufs plein air. Ces filières préservent les ressources car elles limitent voire interdisent l'utilisation d'engrais azotés et phosphatés, tout en favorisant la rotation des cultures, la fertilité des sols et une meilleure gestion de l'irrigation. De nouveaux chantiers ont débuté en 2018 et devraient voir le jour en 2019 pour renforcer la démarche d'approvisionnements responsables du Groupe.

En parallèle, Alpina Savoie a développé une nouvelle gamme de produits destinée aux professionnels de la restauration collective. Réhydratables à froid, ces **premières pâtes sans cuisson réduisent les besoins en eau de cuisson de 10 %**, tout en favorisant une alimentation saine.



Depuis quelques années au sein du Groupe, les emballages passent progressivement à l'heure de l'économie circulaire. Les emballages, actuels et en développement, sont

étudiés afin d'accroître leur recyclabilité et de recourir aux labels de gestion durable **FSC et PEFC** pour 100% des emballages carton/papier d'ici 2019.

Un diagnostic complet a été réalisé par CITEO sur les emballages de Loc Maria Biscuits. Cet exercice a permis de faire ressortir plusieurs pistes pour réduire la consommation de plastique et de carton. La formalisation d'une **Charte Emballages** en 2019 permettra une harmonisation des pratiques au niveau du Groupe.

La production de pâtes et couscous étant consommatrice d'eau, d'importants efforts sont consentis chaque année pour réduire **l'empreinte hydrique**. Après une année de hausse, celle-ci a diminué de 19% en 2018, soit **- 7.8 %** entre 2016 et 2018. L'ambition est de réduire davantage cette empreinte eau dans les prochaines années, avec un objectif de -15 % dès 2019.

Au cours des deux dernières années, 1 M€ de travaux a été réalisé par Loc Maria Biscuits afin de garantir la qualité des eaux rejetées. Le site de Taden a mis en service, courant 2017, une **station de pré-traitement** des eaux usées, alors que le site de Lanvallay a investi dans une **station d'épuration**, mise en service en 2018. Cet équipement combine traitement biologique et filtration par bioréacteurs à membranes (BRM), pour une performance nettement supérieure aux seuils réglementaires. Ce procédé est la solution la plus performante et permettra, à l'avenir, un rejet en milieu naturel.

Réduire et valoriser les déchets

Alpina Savoie a initié, fin 2017, un projet en collaboration avec **l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la réduction du gaspillage alimentaire** sur l'une de ses lignes de production. A la suite d'un diagnostic des pertes alimentaires, exprimées en poids, coût total et empreinte carbone, les équipes ont été suivies de janvier à octobre 2018 par les experts de l'ADEME et des consultants indépendants. L'accompagnement a permis aux équipes d'Alpina Savoie de s'approprier une méthodologie et des bonnes pratiques, répliquables sur d'autres lignes de production. Sur le périmètre du projet, la mise en œuvre d'un plan d'actions sur-mesure a donné lieu à une réduction des pertes de 12% en volume, soit 14% en tonne équivalent CO₂. Le taux de valorisation des pertes en alimentation animale reste inchangé, à plus de 80%. La nomination d'un pilote en interne et l'implication des responsables d'activités et de la Direction ont été des facteurs déterminants dans la réussite du projet. Les résultats et le retour d'expérience d'Alpina Savoie seront partagés auprès des entreprises et du grand public par le biais des supports de

communication de l'ADEME (site Internet, fiches méthodologiques).

Le gaspillage alimentaire sur les sites de Loc Maria Biscuits est réduit au maximum. En 2018, 78% des déchets ont été valorisés en co-produits ou recyclés sous diverses formes.

Sur le site Loc Maria Biscuits de Pont-Aven, un **projet « Zéro papier »** a été initié fin 2018 au sein des équipes de production. Pour parvenir à réduire la consommation de papier, les données sont pilotées de manière automatique et partagées sur des écrans installés le long de la ligne de production. Les résultats de ce projet seront analysés après la première année de déploiement.

La réduction des déchets s'est poursuivie au niveau des cartons d'emballages... des barquettes plastique. Ces cartons ont pu être supprimés en partie et remplacés par des **cages métalliques réutilisables**, évitant ainsi la production de déchets, la consommation de ressources et réduisant également les manutentions dangereuses.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est un fléau mondial qui, en privant les pays d'une partie de leurs ressources, porte atteinte à la qualité de vie, au potentiel de développement des populations et à l'accomplissement des Objectifs de Développement Durable. Le Fonds Monétaire International indique que, à eux seuls, les pots-de-vin pourraient représenter chaque année 1 000 milliards de dollars à l'échelle internationale, soit cinq fois le chiffre d'affaires annuel de l'industrie agroalimentaire française.

Progrès 2018

Charte Ethique 2018 et dispositif d'alerte

110 collaborateurs (20% de l'effectif) sensibilisés et formés à la lutte contre la corruption

Sensibiliser les collaborateurs aux risques de corruption

Agir en conformité avec les lois et règlements, refuser la corruption, faire preuve de loyauté et d'intégrité sont au cœur des valeurs et de l'éthique portées par Galapagos. A ce titre, le Groupe a mis à jour sa **Charte Ethique** et l'a diffusée à l'ensemble des collaborateurs au cours de l'année 2018. Celle-ci définit **18 thèmes** liés à l'éthique et les illustre par des situations concrètes, notamment sur la lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Le document a fait l'objet d'une procédure de consultation des représentants du personnel avant d'être intégré au règlement intérieur. En complément, un **dispositif d'alerte** et un **Comité Ethique** ont été créés afin de recueillir et traiter de manière confidentielle les signalements de collaborateurs ou de parties prenantes externes.



La **Politique Cadeaux et Invitations** a également fait l'objet d'une mise à jour en 2018, définissant de manière précise le cadre qui s'applique à tous. Les cadeaux et invitations, reçus et offerts, acceptés et refusés, doivent désormais faire l'objet d'une information et d'un enregistrement auprès des chefs de service et des Directions Administratives et Financières.

Le Groupe a déployé au second semestre 2018 deux **modules sur la lutte anti-corruption**, l'un de sensibilisation, l'autre de formation. Au total, plus de **110 managers et collaborateurs** ont participé à ce programme (20 % de l'effectif), soit l'intégralité des services et personnels les plus exposés à ces risques (équipes commerciales, achats, ...). Ces actions se poursuivront en fonction des nouvelles arrivées.

Communiquer activement avec les partenaires commerciaux

● La politique anti-corruption du Groupe est partagée auprès des **fournisseurs** à travers des **chartes et questionnaires RSE** qui leur sont adressés. Ces documents s'inscrivent dans le cadre des relations contractuelles et doivent donc être signés par les fournisseurs concernés. Les premiers indicateurs de mise en œuvre de cette démarche pourront être présentés fin 2019.

● Des **actions de prévention** de la corruption ont également été initiées vis-à-vis des clients, intermédiaires et agents fin 2018. A titre d'exemple, Cookie Créations a inséré une **clause**

anti-corruption dans ses Conditions Générales de Vente et dans l'ensemble des contrats qui encadrent ses relations avec des agents commerciaux. Un courrier a été adressé par Loc Maria Biscuits à ses partenaires en France et à l'étranger afin de rappeler sa **tolérance zéro** vis-à-vis de la corruption.

La démarche de lutte contre la corruption du Groupe sera régulièrement actualisée et renforcée en fonction des risques et au regard de la culture et des valeurs qui guident Galapagos depuis sa création.

TABLEAU D'INDICATEURS

Domaines d'actions ISO 26000	Indicateurs	Loc Maria Biscuits		Alpina Savoie		Cookie Créations	
		2017	2018	2017	2018	2017	2018
Gouvernance et dialogue avec les parties prenantes							
Gouvernance de la RSE	- % de collaborateurs sensibilisés à la démarche RSE	100%	100%	100%	100%	0	100%
	- Nombre et % d'acteurs internes impliqués dans un groupe de travail ou Comité RSE	22 6%	15 4%	30 21%	10 7%	0	10%
Droits de l'Homme							
Discrimination et groupes vulnérables	- Répartition personnel H/F	165H/197F	188H/221F	90H / 54F	85H / 50F	56H / 36F	57H / 22F
	- % de femmes	54%	54%	39%	37%	36%	28%
	- Ratio H/F du salaire de base par CSP	OE : 6,47% TAM : 12,42% C : 30,43%	OE : 6,44% TAM : 12,57% C : 29,18%	OE : -2,07% TAM : - 3,65% C : 12,9%	OE : -1,42% TAM : - 1,55% C : 5,21%	NC	OE : 6,4% TAM : -29,3% Cadre : 15,7%
	- Signalements reçus en matière de discrimination pour les situations avérées	0	0	0	0	0	0
	- Nbre et % de sites respectant les obligations en matière d'emploi de travailleurs handicapés	3 sites 43%	4 sites 50%	0	0	1 100%	1 100%
- Achats réalisés auprès d'ESAT et EA	89 379,69 €	60 839,78 €	31 752,00 €	19 883,00 €	9 107,50 €	11 706,63 €	

Relations et conditions de travail							
Emploi et relations employeur/employé	- Effectif total	362	409	144	138	87	79
		CDI : 97%	CDI : 97%	CDI : 93%	CDI : 98%	CDI : 83%	CDI : 89%
		CDD : 1%	CDD : 1%	CDD : 1%	CDD : 0%	CDD : 15%	CDD : 9%
	- Répartition par contrat	Alt/Appr : 2%	Alt/Appr : 2%	Alt/Appr : 5%	Alt/Appr : 1%	Alt/Appr : 2%	Alt/Appr : 3%
		Stage : 0%	Stage : 0%	Stage : 1%	Stage : 0%	Stage : 0%	Stage : 0%
	- Intérim	32%	24%	10%	11%	9%	16%
- Absentéisme	4%	6%	5%	5%	7%	9%	
- Turnover	9%	9%	12%	8%	NC	NC	
Conditions de travail et protection sociale	- % de l'effectif concerné par :						
	Complémentaire santé	96,1%	94,8%	100%	100%	100%	100%
	Prévoyance	100%	100%				
	Retraite complémentaire	100%	100%				
	- Nbre et % de sites concernés par un accord de participation	7 sites 100%	8 sites 87,5%	1 site 100%	1 site 100%	1 site 100%	1 site 100%
- Nbre et % de sites concernés par un accord d'intéressement	7 sites 100%	7 sites 87,5%	1 site 100%	1 site 100%	1 site 100%	1 site 100%	
- % satisfaction globale (selon enquête sociale Groupe à partir de 2019)							
Santé et sécurité au travail	- Nbre d'accidents du travail qui font l'objet d'une déclaration	26	30	7	9	20	20
	- Nbre de maladies professionnelles qui font l'objet d'une déclaration	7	2	2	0	NC	NC
	- Taux de fréquence	23,6	25,04	21,73	38,38	154,59	126,55
	- Taux de gravité	1,51	1,3	2,58	1,34	5,22	5,82
	- Nbre de sites pratiquant les VSC (ou visites de sécurité)	0	1	0	0	1	1
	- Salariés exposés aux différents facteurs de pénibilité	26,80%	27,20%	23,18%	19,70%	82,50%	83,50%

Dialogue social	- Nombre d'accords signés et thèmes	8 accords sur l'aménagement du temps de travail, la protection sociale, l'intéressement aux résultats, les salaires	4 accords sur l'aménagement temps de travail, les salaires, l'avenant intéressement	2 accords sur le temps de travail et l'intéressement	1 accord sur l'intéressement	1 accord sur l'intéressement	2 accords sur le compte-épargne temps et pré-élections du CSE
Développement du capital humain	- % de salariés par société ayant bénéficié d'au moins 1 action de formation dans l'année (hors formations obligatoires) - budget en % de la masse salariale - % de collaborateurs ayant eu un entretien périodique d'évaluation (tous les ans ou tous les 2 ans) par CSP - % de collaborateurs ayant eu un entretien périodique de carrière (tous les 2 ans) par CSP	Loc Maria : 85% H et 86% F Traou Mad : 100% H et 84% F Loc Maria Biscuits : 81% H et 97% F	Loc Maria : 76% H et 84% F Traou Mad : 81% H et 100%F Loc Maria Biscuits : 91% H et 73% F MDM : 80% H et 64% F	84,20%	90,15%	NC	NC
		2,40%	2,00%	4,93%	3,95%	NC	NC
		OE : 47% TAM/Cadre : 48%	OE : 44% TAM/Cadre : 57%	100%	82%	100%	100%
		OE : 34% TAM/Cadre : 41%	OE : 56% TAM/Cadre : 23%	0	0	OE : 2,5%	OE : 32,9% TAM : 6,3%
Environnement							
Utilisation durable des ressources	- Nb et % de sites déployant un système de management environnemental (ISO 14001, ISO 50001, MASE) Consommation totale d'énergie (MWh) Intensité énergétique (KWh/tonne produite)	100%	100%	100%	100%	0	0
		36,74	37,56	37,78	34,20	3,51	3,46
		3 889	3 847	1 145	1 134	1 320	1 320

	Consommation totale d'eau (m3)	NC	NC	67 413	56 517	4 624	4 680
	Empreinte hydrique (m3/tonne produite)	NC	NC	2,19	1,77	1,75	1,79
	- % de déchets valorisés	86%	78%	80%	78%	NC	100%
	- Quantité rejets eau (m3)			32 004	19 411	NC	NC
	- Qualité des rejets (ex DCO en mg/l)			222	389	NC	NC
Atténuation des changements climatiques et adaptation	- Emissions de gaz à effet de serre (préciser scope 1, 2 ou 3)			-	-	NC	NC
	- Eq. CO2/tonne produite			NC	NC	NC	NC
	- % de la consommation d'électricité provenant de sources renouvelables (production ou achat)	21%	50%				
Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	- % de matières premières provenant d'une filière durable ou équitable (agriculture raisonnée, durable, bio, UTZ, RSPO, ...)	UTZ : 41% œuf : 65% cage + 35% ponte au sol	UTZ : 77% œuf : 100% plein air	30%	40%	Huile de palme : 100% RSPO	Huile de palme : 100% RSPO
	- % d'emballages provenant d'une filière durable labellisée (PEFC/FSC, ...)	0%	50%			NC	NC
Loyauté des pratiques							
Lutte contre la corruption	- % de salariés sensibilisés et/ou formés à la lutte contre la corruption	-	16%	-	22%	-	19%
Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur	- Nb et % de fournisseurs ayant signé la charte Ethique/RSE Frns (si existante)	-	12	-		-	-

Questions relatives aux consommateurs							
Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	- % de sites certifiés Qualité (IFS, BRC)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Communautés et développement local							
Implication auprès des communautés	- Dons de produits à des associations (UC ou tonnes)	93 000 UC	107 000 UC	42 tonnes	53 tonnes	9 tonnes	10 tonnes
Création de richesses et de revenus	- % d'achats locaux (MP/ME)	72% France	Blé : 100% Français Sucre : 100% français Œuf : 100% Bretagne Beurre : Gavottes + MDD (pays d'origine UE et transfo France). Traou Mad origine Bretagne et transformation Bretagne	85% < 300 km	89% < 300 km	NC	100% < 300km

TABLEAUX DE CONCORDANCE

Les 21 critères du Global Compact Advanced

DESCRIPTION	PAGES
Implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	
1- La COP décrit l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	5, 6, 7, 8, 9, 10
2- La COP décrit la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	8, 9, 10-13
Politiques et procédures fiables concernant les Droits de l'Homme	
3- La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'Homme	10-14
4- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des Droits de l'Homme	8-9, 10-13, 16, 22
5- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux Droits de l'Homme	10-13, 16, 22, 24
Politiques et procédures fiables concernant les Normes du travail	
6- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes internationales du travail	15-17
7- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs aux normes internationales du travail	15-17
8- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes internationales du travail	15-17, 25-26
Politiques et procédures fiables concernant la protection de l'Environnement	
9- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	18-21
10- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	18-21
11- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	18-21, 26-27
Politiques et procédures fiables concernant la lutte contre la Corruption	
12- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	22-23
13- La COP définit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	22-23
14- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	22-23, 27
Agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	
15- La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques de l'ONU	6, 31-32

16- La COP décrit des investissements stratégiques en matière sociale/sociétale et philanthropiques	10, 11, 12, 13, 14
17- La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique	9, 14
18- La COP décrit des partenariats et une action collective	7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 21

Gouvernance et leadership de la RSE

19- La COP décrit l'engagement du Président et de la Direction	3, 7
20- La COP décrit l'adoption et la mise en œuvre de l'engagement en faveur de la RSE par le Conseil d'Administration ou son équivalence	7
21- La COP décrit l'implication des parties prenantes	8, 9, 10

Les objectifs de Développement Durable de l'ONU soutenus dans cette CoP

ODD	CIBLES	ACTIONS GALAPAGOS
	<p>1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar américain par jour)</p> <p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</p> <p>1.3 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Filière blé dur Alpina Savoie - Agriculture biologique - Partenariat agriculteurs blé dur <ul style="list-style-type: none"> - Cacao UTZ - Charte Ethique Achats - Dons de produits à des associations
	<p>3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route</p> <p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Convention Sécurité Routière - Formation sécurité routière - Filières qualité matières premières <ul style="list-style-type: none"> - Politique 0 OGM - Certifications Qualité des sites (IFS, BRC) - Charte Clean Label
	<p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.</p> <p>8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.</p> <p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p> <p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats filières matières premières - Chartes et questionnaires RSE fournisseurs - Charte Ethique Galapagos et dispositif d'alerte <ul style="list-style-type: none"> - Enquête QVT Groupe - Entretiens périodiques d'évaluation - Démarche handicap - Systèmes de management de la Santé et Sécurité au Travail



12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte

12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

- Filières matières premières durables (blé dur, cacao, œufs) et emballages PEFC/FSC

- Systèmes de management environnemental et de l'énergie

- Achat et production d'énergies renouvelables

- Traitement des eaux usées

- Projet Zéro Papier

- Projet ADEME pour la réduction du gaspillage alimentaire

- Analyses de cycle de vie et éco-conception des produits

- Charte Emballages

- Expérimentation transports alternatifs

- Charte Ethique 2018

- Politique Cadeaux et Invitations

- Programme de sensibilisation et de formation anti-corruption

- Chartes et questionnaires RSE fournisseurs

- Clauses anti-corruption dans les contrats clients



16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable



GALAPAGOS
— Group —



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.